

# FORMATIONS

## innosolvcity

### MAÎTRISER LES BONNES PRATIQUES des votations/ élections VD

- ✓ Revoir l'intégralité du processus d'un scrutin
- ✓ Être à même de pouvoir gérer les erreurs ou blocages usuels
- ✓ Attribuer ou supprimer le droit de vote à un électeur pour un scrutin en cours
- ✓ Comprendre les impacts de la mise en place de l'attribution du droit de vote automatisé pour les étrangers
- ✓ Maîtriser les différentes listes de contrôle



#### DATES DES COURS

5 octobre 9h00-12h00  
3 novembre 14h00-17h00  
9 décembre 9h00-12h00

**LIEU** chemin de la Rueyre 120, 1020 Renens

**FRAIS** CHF 300 (par formation)

**INSCRIPTION** [www.o-i.ch/formation-votations](http://www.o-i.ch/formation-votations)  
ou par mail à [info@o-i.ch](mailto:info@o-i.ch)

*délaï d'inscription 14 jours avant la date du cours*

#### ANNULATION

En cas d'empêchement, l'annulation de votre inscription est obligatoire. Vous pouvez l'annoncer par écrit (lettre ou mail) 15 jours avant le début du cours sans conséquences de frais. Les annulations effectuées dans de plus courts délais sont réglementées de la manière suivante :

#### Délaï d'annulation

15 jours ou plus  
14 jours avant le début du cours  
7 jours avant le début du cours  
Absence au cours

#### Frais

Aucun  
50% du montant facturé  
100% du montant facturé  
100% du montant facturé

#### MESURES SANITAIRES

Les mesures sanitaires sont continuellement adaptées en fonction des directives fédérales et/ou cantonales.

Du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à disposition des participants.



Chemin de la Rueyre 120 - 1020 Renens

021 321 51 11 - [info@o-i.ch](mailto:info@o-i.ch)

